



## Exigences de la NAAA en matière d'information/ de divulgation du vendeur

	Une information/déclaration est-elle requise?			Délais d'arbitrage		
	Feu vert uniquement	Feu jaune uniquement	Feu rouge uniquement	Feu vert uniquement	Feu jaune uniquement	Feu rouge uniquement
	"Rouler et conduire"	"Garantie limitée"	"Limité tel quel"	"Rouler et conduire"	"Garantie limitée"	"Limité tel quel"
<b>Composants majeurs</b>						
Problème avec le moteur*	OUI	OUI	NON	A ou C	A ou C	S/O
Bloc fissuré ou réparé*	OUI	OUI	NON	A ou C	A ou C	S/O
Problème avec la transmission*	OUI	OUI	NON	A ou C	A ou C	S/O
Système à quatre roues motrices défectueux*	OUI	OUI	NON	A ou C	A ou C	S/O
Problème avec l'ABS*	OUI	NON	NON	A ou C	S/O	S/O
Il n'y a pas d'équipement de contrôle d'émissions ou il est défectueux*	OUI	NON	NON	A ou C	S/O	S/O
Problème avec le système de climatisation*	OUI	NON	NON	A ou C	S/O	S/O
SRS – Coussins de sécurité gonflables absents ou défectueux*	OUI	NON	NON	B ou C	S/O	S/O
Problèmes de batterie sur véhicule hybride ou électrique et/ou chargeur de batterie manquant ou défectueux*	OUI	OUI	NON	A ou C	A ou C	S/O
<b>Historique des problèmes du véhicule</b>						
Dommage structurel/Réparation structurelle certifiée ou Remplacement/Altération structurelle selon la politique de dommage structurel de la NAAA	OUI	OUI	OUI	B ou C	B ou C	B ou C
Pas le kilométrage réel/compteur kilométrique défectueux	OUI	OUI	OUI	B ou C	B ou C	B ou C
Perte totale et/ou Franchise de récupération (par les dossiers d'assurance)**	OUI	OUI	OUI	B ou C	B ou C	B ou C
Récupération de vol/Véhicules volés (historique inclus)	OUI	OUI	OUI	30 jours	30 jours	30 jours
Cautionné, assurance et/ou titres de récupération (incluant l'historique)**	OUI	OUI	OUI	B ou C	B ou C	B ou C
Dommages causés par une inondation (suite à une inspection de l'enchère)	OUI	OUI	NON	B ou C	B ou C	S/O
Loi contre les vices cachés/rachat du fabricant**	OUI	OUI	OUI	B ou C	B ou C	B ou C
Plaques VIN émises par l'État (incluant les kit cars)	OUI	NON	NON	B ou C	S/O	S/O
Tous les taxis et véhicules de livraison nécessitant des licences locales ou de l'État et les véhicules des forces de l'ordre	OUI	NON	NON	B ou C	S/O	S/O
Véhicules antérieurement canadiens	OUI	OUI	OUI	B ou C	B ou C	B ou C
Véhicules semi-clandestins**	OUI	OUI	OUI	B ou C	B ou C	B ou C
Véhicules vendus sans aucun titre de propriété (acte de vente seulement)	OUI	OUI	OUI	B ou C	B ou C	B ou C
Garantie annulée du fabricant	OUI	NON	NON	B ou C	S/O	S/O
Conversion du combustible	OUI	NON	NON	B ou C	S/O	S/O
Moteur non originel (excluant les articles remplacés sous la garantie du fabricant) Année de modèle actuelle et jusqu'à 4 ans	OUI	NON	NON	B ou C	S/O	S/O
Fausse déclaration du logo ou de l'étiquette	OUI	NON	NON	A ou C	S/O	S/O
Véhicules à risque biologique (existant ou nettoyé)	OUI	OUI	OUI	A ou C	A ou C	A ou C
Historique de dommages causés par les inondations (découvert grâce au DMV ou aux dossiers de la compagnie d'assurances)	OUI	OUI	NON	120 jours	120 jours	S/O
<b>Autres problèmes</b>						
Problèmes électriques avec les accessoires du véhicule* (année civile et jusqu'à 4 ans)	OUI	NON	NON	A ou C	S/O	S/O
Travaux de peinture (trois panneaux ou plus) sur un modèle de l'année courante ou plus récent (les pare-chocs ne sont pas inclus)	OUI	NON	NON	A ou C	S/O	S/O
Véhicules non munis de climatisation (excluant les véhicules âgés de 10 ans et plus)	OUI	NON	NON	A ou C	S/O	S/O
Véhicules vendus avec un bon gouvernemental pour titre (par ex., 27A, SF-97-1, etc.), CO, MSO, ou titre de mise en pension affidavit (si exigé par la loi)	OUI	OUI	OUI	7 jours après la réception du titre	7 jours après la réception du titre	7 jours après la réception du titre
Frais ou taxes de plus de 100 \$ de l'État ou du DMV local exigibles sur le véhicule (si requis par la loi)	OUI	OUI	OUI	7 jours après la réception du titre	7 jours après la réception du titre	7 jours après la réception du titre
Toute information requise selon la loi	OUI	OUI	OUI	7 jours après la réception du titre	7 jours après la réception du titre	7 jours après la réception du titre

### Délai selon le circuit de vente

« A » Sur place - Jour de vente uniquement « B » Sur place - 7 jours civils uniquement « C » En ligne - Dans les 2 jours civils suivant la réception vérifiée du véhicule du vendeur et/ou du bureau d'enchère et pas plus de 10 jours civils à compter de la date initiale de vente

\*Les défauts qui coûteront singulièrement plus de 600 \$ à réparer ou remplacer doivent être déclarés

\*\*Ces transactions peuvent être sujettes à arbitrage quels que soient les délais indiqués. Les réclamations d'arbitrage engagées après le délai indiqué seront adressées via la formule d'amortissement décrite dans la « Politique d'arbitrage des titres » (Paragraphe I).